Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 35 (1947)
Heft: 144

Artikel: Genève et Vinet
Autor: Bovet, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380483

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE ET VINET

On a quelquefois constaté que le caractère d'Alexandre Vinet n'avait rien de spécifiquement vaudois et suggéré de remonter aux ancêtres de son bisaïeul, ce Louis Vinet, lapidaire, qui apparaît inopinément en 1727 dans les registres de Crassier — c'est-à-dire à la France et, sans doute, aux Vaudois du Piémont — pour éclairer cette énigme psychologique. C'est témoigner d'une extraordinaire confiance et dans la génétique et surtout dans la prédominance de l'ascendance masculine. Avant de passer le Jura et les Alpes, pourquoi ne pas regarder à quelques lieues de Crassier ? Car la mère de Vinet, Etienne-Jeanne Baud, était Genevoise, et de vieille souche. Née à Céligny, le 4 mars 1768, elle avait épousé à Gilly, où il était alors régent, Marc-Louis Vinet de Crassier. Elle-même était fille de Jean-Marc Baud (1731-1801) et de Marie-Alexandrine, née Baud elle aussi (1731-1802), tous deux nés, baptisés, morts et enterrés à Céligny. Nous pouvons suivre leur ascendance à Céligny à travers cinq générations en tout cas : Estienne Baud, ancêtre de l'une et l'autre lignée, dont la femme est nommée Bartholomée de Séligny,

N. B. — Cette étude, qui devait être primitivement intitulée *Genève et les Genevois dans la correspondance de Vinet*, a été présentée à Genève, le 9 mai 1947, au cours d'une séance consacrée à Vinet par l'Université et par la Société d'histoire. Elle était suivie d'une seconde partie où était brièvement envisagée l'influence exercée par Vinet sur Genève. Dans les pages qui suivent, les références sont faites au premier volume des *Lettres d'Alexandre Vinet* (1813-1828), Lausanne, Payot 1947. Les citations sans références sont tirées de lettres qui paraîtront dans les tomes suivants.

avait lui-même pour père Gonet Baud, dit le tailleur, qui vivait à Céligny deux cents ans avant qu'il y eût des Vinet à Crassier.

De cette Genevoise de Céligny, la mère de Vinet, nous savons peu de choses. Nous n'avons conservé aucune de ses lettres. Rambert, écrivant soixante ans après sa mort, sous les yeux, comme on sait, de sa belle-fille, en même temps sa nièce, ne lui consacre que trois mots : « C'était la bonté même, tout dévouement, tout sacrifice ». On peut compléter ce portrait en lisant les lettres écrites par son fils, au lendemain de sa mort, à Bâle où elle vivait depuis six ans chez ses enfants. (Lettres à Louis Leresche, à Charles Monnard, à Isaac Secrétan, à Isaac Iselin, à Alexis Forel.)

Vinet n'a guère pu connaître ses grands-parents Baud, morts quand il n'avait que quatre et cinq ans. Mais ses relations avec sa famille de Céligny, ceux que Marc Vinet appelait plaisamment — pour les distinguer de ceux de Veytaux — « nos parents occidentaux », se maintinrent à travers toute sa vie. Le frère aîné de sa mère (Jean)-Henri Baud (1763-1828) vécut à Céligny ; deux de ses fils, l'un propriétaire cultivateur, l'autre cabaretier, y firent souche. Vinet tenait en grande estime son oncle Henri (p. 174). Il profite d'une visite à Nyon pour aller le voir dans le cabriolet de M. Giral, beau-frère de son ami Leresche (p. 267). Il a à cœur l'âme de ses parents de Céligny : il leur envoie et leur fait envoyer des traités. Ces relations ne furent pas interrompues par son retour à Lausanne. Son agenda note, en 1840, la visite de son cousin Baud. Il envoie des jouets aux enfants ; Mme Vinet et Auguste s'arrêtent à Céligny, en août 1842, tandis que Vinet pose à Genève, chez Hornung.

Ne quittons pas ces « parents occidentaux » de Vinet sans rappeler qu'il avait à Genève même bien des relations de famille du côté Vinet : des Miraillet, des Bron, des Deleiderrier (à Chancy), et Jean-François Vinet (1801-1837), cafetier à Rive, tous fils et filles de cousins germains de son père. Nous ne les trouvons pas, à vrai dire, mentionnés souvent dans les lettres de Vinet. C'est à Plainpalais que mourut, à l'âge de soixante-sept ans, le 4 octobre 1903, le dernier des Vinet de Crassier : Jean-Antoine, fils du cafetier de Rive.

Je ne connais pas assez la psychologie des Genevois — j'entends des Genevois de Céligny, qui doit bien, j'imagine, différer un peu de celle des Genevois de la haute, et de celle des cabinotiers de Saint-Gervais — pour tenter d'expliquer, par elle, les traits que l'on juge étrangers à l'âme vaudoise.

Si je ne crois pas que l'on puisse faire de Genève une composante de la personnalité de Vinet, Genève me paraît un excellent réactif qui permet de déceler, dans son caractère, plus d'un trait intéressant. Par exemple, ses rapports avec Genève et les Genevois mettent très clairement en lumière cette « conversion » de Vinet sur laquelle on n'insistera jamais trop.

Au moment où Mme Forel, puis Rambert, écrivaient la biographie de Vinet, ce mot de « conversion » avait surtout un sens, si je puis dire, « méthodiste » : converti, c'était, pour beaucoup, le synonyme de chrétien ; les biographes de Vinet ne se demandent pas si Vinet avait passé par une conversion. Depuis, grâce à notre maître Flournoy et au regretté Georges Berguer, ce mot a pris un second sens, que j'appellerai scientifique ; en ce sens-là, non : Vinet n'a pas passé par la crise brusque que les psychologues décrivent sous le nom de conversion. Ceux qui l'ont étudié de près parlent plutôt d'une ascension mystique dont ils précisent les étapes. Mais le terme de conversion a un troisième sens, qui est, à vrai dire, le premier, le sens étymologique, celui que l'on emploie encore sur les places d'exercice : une conversion, c'est un demi-tour, une volte-face, et en ce sens-là, incontestablement, la vie de Vinet nous fait les témoins d'une conversion. Il a fait demi-tour ; non par rapport à Dieu sans doute, qu'il a toujours adoré et cherché, mais par rapport à bien des « hommes et des choses de Dieu », si je puis dire.

Voici, pour preuve, quelques documents auxquels sont mêlés des Genevois.

A l'égard de la conversion elle-même, d'abord. En 1820 il a, à Bâle, « la visite de quelques fous ambulants, connus sous le nom de Méthodistes » (p. 110) — sans doute des Genevois, mais je ne les ai pas identifiés. — « Ces gens sont de zélés convertisseurs ; et je ne sais trop pourquoi, puisqu'à leur dire, la régénération vient subitement d'en haut sans intermédiaire ; il me semble qu'ils pourraient prendre patience. L'un d'eux, ministre, était déiste insolent depuis longtemps. Un soir, il voit une demoiselle anglaise, qui *missionne* en Suisse, aux gages de la Société anglaise ; à six heures, il était incrédule, à huit heures il était méthodiste ; c'est exactement le beau vers : « Tombe persécuteur et se relève apôtre » (p. 111).

En 1832, Vinet parle de la conversion avec un tout autre respect. Il écrit, le 28 août, aux rédacteurs du *Semeur*, à propos des *Confe sions*

d'un jeune homme qui paraissent dans la revue, et dont Vinet vient d'apprendre qu'il s'agit non d'une observation, mais d'une fiction :

> « Le récit authentique d'une conversion a des droits à l'attention la plus respectueuse. C'est l'histoire d'un miracle. On m'y révèle un fait inscrit dans le ciel, et digne de l'être aussi dans le registre où l'humanité consigne ses plus précieux documents. »

A-t-on le droit de raconter une conversion fictive ? La question est posée en termes admirablement précis. Vinet incline vers la négative.

Voyez aussi son attitude en présence des Missions. En 1817 — nous y reviendrons — son camarade Merle est de passage à Bâle. Vinet l'a conduit au champ de bataille de Saint-Jacques. Merle s'intéresse à l'Institut des Missions qui vient de se fonder. Mais Vinet ne paraît pas l'y avoir accompagné ; quatre ans plus tard, dans une lettre où s'étalent à l'égard des Missions des préjugés assez étonnants, il écrit à son ami Leresche :

> « Tu me parles de l'Institut des Missions... Quant aux détails que tu me demandes, nul ne devrait être plus à portée d'en donner que moi ; car je demeure à deux pas... mais je suis honteux de te dire que je ne l'ai pas visité... La Société des Missions est anglaise ; et je vois bien des gens persuadés que son but est premièrement politique ; d'ailleurs la grande connexité de l'Institut avec nos piétistes... ne me fait pas bien augurer de la doctrine... La loi de Christ est une loi de lumière, et les Apôtres n'étaient pas piétistes » (p. 118).

En 1825 il parle déjà tout autrement (p. 211) ; mais il vaut la peine de citer la lettre qu'il adressera, le 31 octobre 1843, au pasteur Charles Barde qui l'avait invité à prendre part, à Genève, à une réunion de Missions :

> « Rien n'est plus selon mon cœur que les assemblées dont vous me parlez et que la proposition que vous me faites. La nature même de vos réunions, les éléments dont elles se composent m'y font pressentir ou plutôt reconnaître cet esprit purement chrétien de la simplicité, duquel tant de choses nous éloignent. Je reconnais aussi dans l'œuvre des Missions la plus grande et la meilleure école de théologie ; c'est là qu'il me semble respirer l'air libre du ciel... »

La conversion, les Missions... la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle-même, est pour Vinet l'occasion d'une volte-face caractéristique.

Elle lui paraît d'abord, sinon une absurdité, du moins une revendication qui ne peut manquer de couler irrémédiablement les dissidents. Mais, en 1832, dans ces *Archives du christianisme* qu'il avait trouvées d'abord «un bien pitoyable journal», il fait paraître, dix ans avant la publication de l'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, trois articles à l'occasion de la destitution de Louis Gaussen par la Compagnie des pasteurs de Genève. On y lit ces lignes significatives et annonciatrices :

> « Le maintien d'une Eglise d'Etat n'est *encore* possible qu'avec une constitution ecclésiastique librement, sincèrement et largement représentative, avec un régime synodal propre à entretenir par une même influence la règle et la vie. Hors de cette condition, nous sommes portés à croire qu'une Eglise d'Etat est un non-sens, et, à côté du principe de la liberté de conscience, une continuelle et criante contradiction » (*Questions eccl.*, II, p. 390).

Considérons maintenant la volte-face de Vinet à l'égard de plusieurs de ses contemporains genevois.

Nous ne savons pas si, pendant les années qu'il passa au Collège et à l'Académie de Lausanne, Alexandre Vinet s'est jamais rendu à Céligny, ni s'il a poussé jusqu'à Genève. Ses premières relations avec des étudiants genevois se situent à Rolle où, depuis 1815, les élèves des deux Académies se rencontrent, une fois l'an, en « congrégation ». Vinet s'y rend en 1816. Il a dix-neuf ans. Le canton de Vaud en a treize. Quant aux Genevois, ils viennent seulement d'entrer dans la Confédération. Vinet s'adresse à eux dans des couplets que le premier chansonnier de Zofingue recueillera à quelques années de là.

Au moment de la réunion de 1817, Vinet est déjà à Bâle. Par un Genevois, Ebray, pasteur de l'Eglise française, il apprend en mars 1818 (p. 41, 43) que, sous l'influence du Doyen Curtat et par souci d'orthodoxie, l'Académie de Lausanne a rompu avec celle de Genève et que les étudiants des deux Académies ne se rencontreront plus. Il le déplore :

> « Je suis fâché, écrit-il en style très lâché à son ami Leresche, que vos liens avec Genève se refroidissent ; il y a là des conséquences fâcheuses ; tandis que les Académies s'éloignent, j'aurais

voulu que les liaisons des étudiants se resserrassent, et que la fête de cette année en fût l'occasion. Si j'avais plus de place, je te développerais mes idées là-dessus. »

De ces étudiants genevois, Vinet en voit plusieurs à Bâle, en octobre 1817 déjà : notamment Merle « l'ancien préteur ». Merle d'Aubigné, de trois ans plus âgé que Vinet, venait d'être consacré à Genève, le 3 juillet 1817 — non sans quelques difficultés. Il est accompagné de son ami Lutscher. Ils ont fait halte à Moûtier chez Ami Bost. Ce que Vinet rapporte de leur conversation (p. 32) montre qu'ils voient les choses de façon bien différente...

Si « les apôtres n'étaient pas des piétistes », les piétistes étaient apôtres. Un an après (p. 60), c'est Gaussen qui vient à Bâle. Vinet n'a pas changé d'avis :

« Il est parti enchanté ; chacun son goût... Pour moi, je n'y vois que mauvais principes d'un côté, bêtise de l'autre, et désintéressement nulle part. J'ai acheté les sermons de M. Malan ; j'en ai lu tout juste deux pages ; cela m'a semblé *rauque* ; je crois que je n'y retoucherai pas ; disons la vérité en Christ, et ne la disons pas comme des diables. »

Tous ces Genevois — et pas mal d'autres, Chenevière, Cheyssières — écrivent des brochures que l'on envoie à Vinet : c'est un déluge, *diluvies*. Une de ces brochures, celle de Malan sur le *Conventicule de Rolle* déclenchera, comme on sait, en 1821, la première publication de Vinet, indigné de la façon dont on a parlé de celui qu'il considère comme son maître, le Doyen Curtat.

De tous les pasteurs genevois qui publient des sermons, il en est un seul que Vinet goûte pleinement : Cellérier père, « le Fénelon de Satigny » comme il l'appelle ; avec Gonthier (de Nyon), il le met au nombre de ses « saints », aux côtés de Pascal et de Fénelon. Il ne le connaît pas personnellement ; mais, en 1826, à bord du *Guillaume Tell*, il rencontre son fils. Cela nous vaut un récit charmant (p. 266). Un article « accablant de bonté » (p. 298) de Cellérier fils, puis un *Discours aux étudiants sur la lecture de l'Ecriture sainte*, amorcent une correspondance.

« Je vous avouerai, écrit, en décembre 1827, le professeur de Genève, que j'avais bien souvent regretté, depuis le mois d'août 1826, deux heures passées dans un bateau à vapeur à côté de

vous, sans vous connaître, et dont, si elles se représentaient jamais, je saurais maintenant mieux profiter. Une lettre de vous, Monsieur, et le mot de *sympathie* tracé par votre plume en parlant de mes sentiments ou de leur manifestation, voilà qui est pour moi d'un prix dont je n'essayerai point de vous donner la mesure. Le but auquel nous tendons l'un et l'autre, quoique d'un pas bien divers... est trop élevé pour que ce qui aurait l'air d'éloges personnels ne fût pas ici hors de place. Cependant il faut bien que je vous dise que peu de lectures, en ma vie, m'ont donné une émotion plus douce et plus pure que votre *Mémoire*, et m'ont laissé une conviction plus entière. Moi aussi, j'ai ressenti la plus vive sympathie pour cette piété si évangélique et si éclairée, dont nous serons désormais heureux de pouvoir présenter l'œuvre à nos amis et à nos ennemis, et j'ai béni Dieu de ce qu'il suscitait à la liberté et à la foi de pareils défenseurs. »

Les Archives Vinet conservent trois autres lettres de Cellérier, intéressantes et très amicales ; la dernière est de décembre 1840. En qualité de professeur de théologie et de recteur, Cellérier fait part à Vinet de la nomination de Diodati.

Mais les sentiments de Vinet à l'égard des Genevois qu'il avait rencontrés à Bâle et de leurs amis, devaient, nous l'avons dit, se modifier profondément.

César Malan prit, par sa lettre du 3 décembre 1829, (citée par Rambert, p. 237), l'initiative d'une correspondance. En 1834, c'est une rencontre à Bâle, que Vinet narre à sa femme (Rambert, p. 273, 274). Dans une lettre, encore inédite, du 2 octobre 1834, qui suit celle que cite Rambert, il n'est plus question de voix *rauque*.

Vinet s'est rendu à la réunion de Malan.

« Il lui a fallu « fendre des flots d'auditeurs » pour aller à sa chaire. En le regardant passer j'admirais sa belle tournure... et la grâce de son port. Il a prié puis on a chanté, lui menant le chant avec la plus belle voix (« C'est toi, Jésus, que recherche... ») Il y avait une quantité de choses bonnes et bien dites, mais un peu d'effort trahissait un peu de fatigue... J'ai été le soir à son hôtel lui faire mes adieux... »

Une visite de Merle à Bâle, douze ans après la première — il est pasteur à Bruxelles — est mentionnée dans une lettre à Leresche, du 22 août 1829 :

« Nous avons eu le grand plaisir de posséder un jour entier M. Merle d'Aubigné, homme des plus intéressants, dont la société est bien précieuse. Nous nous sommes un peu réchauffés à son feu. »

C'est de Merle d'Aubigné, à peine rentré à Genève pour s'y établir, que vint à Vinet le premier de très nombreux appels à quitter Bâle. Nous avons la lettre de Merle du 12 juillet 1831. Vinet y répond le 23. (RAMBERT, p. 221). Il refuse l'appel de la Société évangélique qui vient de fonder une Ecole de théologie. Son refus n'allègue que son incapacité : il a fait de mauvaises études ; et il est tout le contraire d'un savant ; il n'a pas les forces physiques qu'il faut pour la lutte dans laquelle on veut l'engager ; il « est à peine un chrétien commencé » ; « il y a dans sa foi et surtout dans sa vie de profondes lacunes ». Mais qu'on ne voie pas « dans ce refus un signe d'indifférence » pour l'œuvre entreprise. « Personne ne l'a saluée à son apparition avec plus d'espérance. Personne ne fait des vœux plus ardents pour son entier succès. »

Et quand Merle est revenu à la charge, par sa lettre du 2 août : « Cher frère, soyons humbles, mais ne méconnaissons pas ce que Dieu a fait pour nous », Vinet répond : « Exprimez à vos chers amis ma situation, mes regrets, ma sympathie ; faites-leur bien concevoir les véritables et seules raisons qui m'empêchent de me joindre à eux. Je serai, s'ils veulent bien me permettre ce langage, un des *leurs* par mes vœux et par mes prières ; je le serai de toutes les manières que la Providence me le rendra possible... » (RAMBERT, p. 223).

A trois ans de là, en 1834, c'est Gaussen qui lui écrit. Il s'agit cette fois, non plus de la chaire de théologie pratique, mais de celle de dogmatique. La lettre de Gaussen, qui ne nous a pas été conservée, était sévère ; il soupçonnait Vinet d'avoir cédé, en refusant, à des considérations somme toute égoïstes. Belle occasion pour Vinet de s'humilier, sans d'ailleurs reconnaître le bien-fondé des reproches de Gaussen. Les raisons de son refus sont tout autres. Vinet n'insiste pas sur sa faiblesse physique. C'est dans l'ordre intellectuel, son ignorance de l'hébreu, sa connaissance insuffisante du grec, l'effrayante faiblesse de sa mémoire. Il constate surtout ses déficits spirituels.

« L'esprit, si vous entendez par là l'intelligence, a été renouvelé en moi ; je ne saurais en dire autant du cœur... La juste

crainte de tenter Dieu, voilà la raison capitale qui m'a fait refuser... »

Il ajoute pourtant, cette fois, quelque chose dont nous avions constaté l'absence dans ses lettres à Merle :

« Je dois dire que, sur certains points, secondaires peut-être entre chrétiens, mais sur lesquels l'unité est nécessaire entre maîtres d'une même école, on ne trouverait pas chez moi l'assentiment ou du moins la *décision* qui serait nécessaire. »

La lettre de Vinet est du 23 mars 1834. La *Théopneustie* de Gaussen, dont il ne pourra pas rendre compte, parce qu'il n'y souscrit pas, est de 1840 seulement.

Deux mois après, Vinet reçoit et décline un autre appel à Genève. Il s'agit cette fois de la chaire de littérature à l'Académie ; une lettre de Töpffer le presse d'accepter : il a appris par la rumeur publique que les troubles de Bâle pourraient bien y entraîner la suppression de l'Université.

Vinet et Töpffer sont en relations épistolaires depuis que, en janvier 1833, Vinet a reçu de l'auteur ce *Presbytère*, que son admiration pour Cellérier devait lui rendre particulièrement attrayant [1].

* * *

A Lausanne, qu'il regagne en 1837, plus encore qu'à Bâle, Vinet aura de multiples visites de Genevois, comme son agenda en témoigne : Bost avec ses cinq fils, César Malan fils, Ernest Naville, Sismondi, les d'Espine, père et fils.

Depuis septembre 1831, Vinet écrit dans le *Semeur*, et cela lui a valu d'entrer en relation avec de très nombreux auteurs. Tout ce qui paraît d'important, à Genève aussi, lui est naturellement communiqué : les *Lettres d'un laïc sur la logique du christianisme* de Pictet de Rochemont (fils) qui ne veut pas être nommé, les articles de François Roget dans la *Bibliothèque universelle* de 1840, le *Bacon* d'Ernest Naville, les *Réflexions* de d'Espine sur l'*Unité de l'Eglise romaine opposée à la diversité protestante*, les conférences de Jacques

[1] Dans une charmante étude : *Töpffer et Vinet. Lettres inédites*, parue dans la *Revue de Genève* (Lausanne, 1927), le regretté Auguste Gampert a très heureusement coupé sous mes pieds les plus belles fleurs d'une herbe trop abondante, en retraçant les relations très chaudes qui s'établirent peu à peu entre ces deux hommes. Je puis me borner à y renvoyer.

Martin sur la *Rédemption*, pour lesquelles Vinet éprouve une admiration particulière ; du même auteur, le *Manuel d'enseignement mutuel*, qui rejoint d'anciens intérêts de Vinet — son père déjà lui avait recommandé la lecture d'un rapport du Père Girard — plusieurs écrits de Charles Eynard, neveu du philhellène, que Vinet va voir à Fleur d'Eau, près de Rolle : sa biographie du *Chevalier Guisan*, sa *Vie de Tissot*, dont il reçoit un exemplaire magnifiquement illustré.

J'aurais dû nommer, avant tous les autres, l'*Essai sur le christianisme* d'Edouard Diodati, publié en 1830 et auquel Vinet consacra deux articles : un dans le *Nouvelliste*, un autre dans les *Archives du christianisme* — Diodati « penseur, causeur, captivant au coin de son feu, précurseur de Vinet dans les voies d'une conception éthique et psychologique du christianisme évangélique, et qui aurait été son rival s'il avait eu plus de style et autant de goût à publier qu'il en avait à écrire », écrit Auguste Bouvier (1).

Et Madame Necker de Saussure, pour qui Vinet marque un véritable enthousiasme : il en est aussi féru que La Fontaine de Baruch.

Parmi les hommes de lettres, Petit-Senn, de 1839 à 1843, et Blanvalet sont parmi ses correspondants. Au premier, Vinet donne, comme à Töpffer, les consolations d'une chaude sympathie ; à l'autre, de quatorze ans son cadet, il envoie, comme Blanvalet l'en a prié, une critique détaillée des vers que celui-ci lui a soumis.

Une curieuse figure, parmi les correspondants genevois de Vinet, c'est Guillaume Monod, frère cadet du grand Adolphe ; son ministère pastoral a été interrompu par une crise cérébrale ; il s'est fixé à Genève ; il est pasteur, mais aussi homme de lettres ; prote d'imprimerie, il a dédié à Vinet en 1841, une *Esquisse d'une philosophie du goût*. De 1839 à 1843, il dirige la *Bibliothèque littéraire française et étrangère*, revue mensuelle, à laquelle Vinet attache assez de prix pour en réclamer les numéros qui lui manquent mais qu'il blâme de louer *Indiana*. Dans le même temps, Monod tient des réunions : il édifie quelques fidèles auxquels il a persuadé qu'il était le Christ revenu sur terre (2). Il demande en 1844 à Vinet et au professeur Abram-François Pétavel, de Neuchâtel, d'arbitrer entre lui et le Dr Cugnet qui, comme de juste, le tenait pour aliéné. Les lettres de Vinet à

(1) *Mélanges Chastel* cité par BORGEAUD : *L'Académie et l'Université de Genève au XIXe siècle*, p. 289. — (2) Son cas a été étudié par Revault d'Allonnes dans un livre fort bien documenté : *Psychologie d'une religion*, Paris 1908.

G. Monod sont admirables de charité et de franchise. En février 1846, Monod offrit ses services au Conseil d'Etat vaudois qui s'adressait à des pasteurs étrangers pour occuper les chaires laissées vacantes par les nombreuses démissions que l'on sait. Il fut pasteur de l'Eglise nationale vaudoise à Morges, à Vevey, puis, dès le mois de mai 1846, à Lausanne où il prêche, le 9 août 1846, un sermon qui nous a valu un article éloquent de Vinet.

De Lausanne, Vinet se rend quelquefois à Genève, une fois par an environ. Depuis 1840, son fils Auguste y travaille dans une imprimerie ; il habite, rue Beauregard, chez une grande amie des Vinet : Mlle Claire Grosjean-Bérard (1799-1881). Son père l'a recommandé à Merle et à Töpffer.

Quand Vinet passe un dimanche à Genève, c'est à l'Oratoire qu'il se rend de préférence. Son agenda nous donne l'emploi de son temps et mentionne les visites, nombreuses, qu'il fait et qu'il reçoit :

> « 8 septembre 1843. Entré au Musée (exposition), remarqué le Christ sur la croix de M. Lugardon, le Chêne et le roseau de M. Diday, le portrait du Père Girard par M. Bonjour. »

Il va à Chougny voir le baron Maurice qui a des renseignements à lui communiquer sur un homme auquel il doit beaucoup sans l'avoir jamais rencontré, et auquel il est en train de consacrer une importante notice, Ph.-A. Stapfer.

En 1842, il pose à plusieurs reprises chez Hornung qui fait son portrait.

Ce portrait nous vaut plusieurs billets dont il faut citer quelque chose :

A Ch. Eynard :

> 30 août 1842 : « J'ai été à Genève pour mon portrait ; j'ai posé trois fois en deux jours ; et M. Hornung me demande encore trois jours consécutifs. Ma pauvre figure lui donne bien de l'ennui, dont il ne témoigne rien, et je crains que, fatigué d'un modèle si ingrat, il ne me fasse présent de maint avantage que la nature m'a refusé. J'ai été bien frappé de son talent en jetant un coup d'œil sur mon portrait, et je crois que chacun sera frappé de la ressemblance, mais il y a dans le portrait une force, un accent qui n'est pas dans ma figure. Je vous supplie de ne lui en rien dire ; mais si vous voyez mon portrait et que vous en receviez la

même impression que moi, je pense que vous ferez bien de le lui dire et je vous en serais obligé... »

Au même :

1er septembre 1842 : « Je n'aurais pas dû vous parler de l'impression que j'ai reçue du portrait, lequel, je le répète, est très ressemblant et très beau. Je désire toujours que vous le voyiez, mais je ne vous prie plus de faire des observations. Je vous prie plutôt de n'en point faire. Il faut que l'artiste soit libre, et M. H. n'est pas un homme à qui l'on puisse faire trouver ce qu'il ne trouverait pas lui-même. Tout considéré, je crois qu'il faut le laisser faire. Il modifie son travail à mesure qu'il me connaît mieux, et, par exemple, sur les observations de ma femme et les miennes, il m'a fermé la bouche. Il y aurait quelque présomption à dire que quelques personnes lui en sauront gré. » (1)

Il vaut la peine aussi de donner l'amusante lettre que Lutteroth, directeur du *Semeur*, adressa au peintre qui lui avait promis de lui faire une copie du portrait de Vinet :

Paris, 17 juin 1843.

Monsieur,

C'est à peine si, dans la conversation que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous, j'ai pu vous dire combien je ressens de gratitude de ce qu'au lieu de me permettre seulement de faire copier le portrait que vous avez fait de M. Vinet, vous avez bien voulu vous charger vous-même de ce travail... J'espérais, Monsieur, faire cet été une rapide excursion à Lausanne et à Genève ; mais j'ai dû renoncer à ce projet... Si j'avais pu aller à Genève, j'aurais vu sans doute le portrait commencé ; en tout cas, j'aurais vu celui qui est achevé, et je suis sûr que vous m'auriez permis de vous dire en quoi mes impressions sont d'accord avec les vôtres. Quelqu'un m'assure que le sourire de M. Vinet se trouve si fidèlement rendu qu'on pourrait croire qu'il lui est plus habituel qu'il ne l'est réellement. Je ne sais s'il n'y a pas là quelque inconvénient pour ceux qui, comme moi, sont beaucoup plus habitués à se représenter M. Vinet fort mécontent des fautes d'impression qu'ils laissent passer dans ses articles que prenant son parti de

(1) L'*Essai sur la manifestation des convictions religieuses* venait de paraître, en 1842.

ces petites mésaventures. N'y aurait-il pas moyen de lui ôter cette apparence de support bienveillant qu'il n'a pas toujours pour moi ! Les *errata* qu'il me fait insérer en font foi. Je lui envoie cette lettre, et s'il persiste dans ses sévérités, je le prie de vous le dire, pour que vous sachiez bien, Monsieur, qu'il ne plaisante pas avec moi. Je le retrouverais davantage tel que je le vois, si ce détail pouvait être un peu modifié. Mais que j'aurais aimé pour tout le reste vous dire ce que tout le monde me dit, que la ressemblance est frappante, et que l'exécution de ce tableau est digne du sujet et du peintre !

Croyez, Monsieur, à ma reconnaissance de la bonté que vous avez eue de l'entreprendre et à mes sentiments de dévoûment et de parfaite estime.

HENRY LUTTEROTH.

Paris, 17 juin 1843. N° 21, rue Caumartin.

Lutteroth avait fait passer sa lettre par Vinet qui y mit, le 24 juin 1843, l'apostille suivante :

Convenez, Monsieur, que je suis bon enfant de vous faire passer cette lettre, où, comme vous voyez, on ne se moque pas mal de moi. Mais je l'ai mérité ; et puis je suis obligé à mon malin mais cher ami de m'avoir fourni une occasion de me rappeler à votre bon souvenir et de vous envoyer mes amitiés. J'espère, Monsieur, que cette lettre vous trouvera dans la meilleure santé, vous et toute votre famille. Quelque portrait, quelque tableau ne vous ramènera-t-il pas à Lausanne ? Nous serions bien heureux de vous y voir. Mais comment vous arracher dans ce moment, dans ce printemps de juillet (car la semaine dernière c'était l'hiver encore) à votre Salève, à vos excursions pédestres, à vos simples et nobles joies de famille ? Croyez seulement, Monsieur, que vous seriez dix fois bien venu parmi nous, et surtout chez votre bien dévoué serviteur

VINET.

Au lendemain de la Révolution vaudoise de 1845, Genève, une fois de plus — en même temps que Neuchâtel, peu après Montauban et Strasbourg — fit savoir à Vinet qu'elle serait heureuse de l'accueillir. Sur la suggestion de Jean-Gabriel Eynard, Auguste de la Rive lui demanda de faire à Genève un cours qui lui permettrait de succéder à Töpffer dans sa chaire de l'Académie. (On garantirait à Vinet

5000 à 6000 francs : cent souscripteurs à 50 francs couvriront facilement cette somme (1).) Vinet réserva sa réponse :

« Réclamer l'attention d'un auditoire aussi redoutable que celui que vous me promettez, répond-il à de la Rive, le 10 juin 1845, est pour moi une idée réellement effrayante. »

La dernière visite de Vinet à Genève fut celle qu'il y fit avec sa femme et sa fille pour y passer avec Auguste le Jour de l'An 1846. Le 2 janvier, il rendit visite à Töpffer qu'il n'avait jamais rencontré ; celui-ci était déjà gravement atteint par la maladie qui devait l'emporter le 8 juin de la même année.

Nous avons renvoyé à l'étude d'Auguste Gampert. Mais nous ne saurions nous interdire de citer un passage de la belle lettre (30 décembre 1842) de Vinet à son correspondant qu'alarmaient les troubles de la cité :

« Il ne m'appartient pas de juger la révolution de Genève, ni de donner des conseils à qui que ce soit ; mais l'espérance est une si bonne chose et une si grande force, que je voudrais, moi le moins espérant des mortels, la conseiller à tout le monde.

» Dieu bénisse votre Genève ! C'est ce que tout cœur honnête doit penser et dire. J'aurais bien mauvaise opinion de quiconque ne ferait pas des vœux pour Genève. Elle est, j'espère, sous la garde du Très-Haut. »

Pierre BOVET.

APPENDICE

En 1824, Vinet avait été chargé par une revue allemande, les *Theologische Nachrichten*, de Francfort-sur-le-Main, d'écrire quelques articles de « géographie ecclésiastique » ou de « statistique religieuse », comme il le dit lui-même, sur les conditions religieuses de la Suisse française. Un seul de ces articles, consacré à l'Eglise de Neuchâtel, a paru en janvier 1825. On peut le lire, retraduit en français, dans la *Liberté chrétienne*, 1905, p. 169. Il nous fait vivement regretter les autres. Pour celui qu'il comptait écrire sur Genève, Vinet avait demandé à son ami Louis Leresche, résidant à Nyon, de lui procurer les informations nécessaires. Nous avons heureusement la réponse de Leresche et cette lettre, inédite, nous paraît digne d'être donnée ici *in extenso*.

(1) BORGEAUD, *ouvr. cité*, p. 319.

De Louis Leresche à Alexandre Vinet.

Nyon, le 1er mars 1825.

Mon bien bon ami !

Tu trouves sans doute que ma réponse se fait bien attendre ; mais mon tems est si rempli cet hyver, que je ne sais comment faire face à tout. Outre mes fonctions ordinaires, je dois faire marcher de front deux instructions religieuses, & pour m'achever j'ai été nommé exécuteur testamentaire d'une dame Leresche qui est morte dernièrement en Hollande, où sont ses héritiers, tandis que la succession est ici : de là une correspondance sans fin, des démarches juridiques, des ventes à l'enchère &c. Je n'entre dans tous ces détails que pour t'expliquer mon silence.

A peine ai-je vu le jeune Bonnard ; plusieurs fois je ne l'ai pas trouvé chez lui ; enfin il est venu me faire une petite visite de demi heure : mais ce peu d'instants m'a suffi pour m'inquiéter sur ta santé. Il me paroit donc que tu feras bien de t'arranger sans retard pour faire ton voyage ; & qu'il te seroit même utile d'abandonner le projet d'écrire sur l'état religieux de notre patrie : cette tension d'esprit doit nécessairement te faire du mal. Toutefois, je ne négligerai rien pour te procurer toutes les lumières que je pourrai sur ce sujet. Aujourd'hui je ne peux te parler que de mon propre fond, & ce que je sais est bien peu de chose : mais j'espère que je recevrai bientôt d'amples détails sur toutes les questions que tu me fais.

Quel est l'*esprit du clergé* Génevois ? Il m'est impossible de répondre d'une manière absolue, parce qu'il y a comme partout ailleurs, & peut-être plus qu'ailleurs, beaucoup de nuances d'opinion. Un grand nombre professe une religion qui ne conserve de l'Evangile que ce qui a trouvé grâce devant le tribunal de leur infaillible raison ; aussi il seroit bien difficile de dire exactement ce qu'ils croient ; ils diffèrent les uns des autres ; & souvent ils ne se ressemblent plus à eux-mêmes au bout de quelque tems. D'autres, je crains que ce ne soit la minorité, croient simplement l'Evangile ; tel est le respectable Cellérier père ; d'autres enfin paroissent adopter des idées un peu exagérées. C'est là surtout qu'on trouve les deux extrêmes, d'une manière prononcée. De cette différence de principes en résultent d'autres. Chez les uns, la *prédication* n'est qu'un moyen de briller par de beaux discours, qui le plus souvent sont indignes du nom de sermon, puisqu'un sermon est le développement des principes de l'Evangile. Des figures, des mouvements oratoires, un geste *étalé*, tout est calculé pour plaire à l'auditeur ; il se retire content de lui et de l'orateur, tandis qu'il devroit être mécontent de lui-même & oublier le prédicateur pour ne s'occuper que de sa conscience et de son Dieu. Quant aux sujets portés en chaire par cette classe-là, ce n'est presque que la morale, et souvent la petite morale, p. e. l'économie ; je sais que l'autre jour Mr Chenevière a prêché sur la flatterie, & qu'il a fait un *joli* sermon. Il n'est pas nécessaire de dire que la prédication des autres est nourrie de l'Evangile.

Leurs *mœurs* diffèrent aussi par la même cause. Les uns sont mondains, cherchant tout ce qui flatte leur vanité, & particulièrement la gloire littéraire ou scientifique. Cependant ils ne donnent point l'exemple de ces vices crapuleux, qui souillent quelques-uns de notre Canton : ils sont aussi plus sévères que nous pour certains dehors : un Ministre ne va jamais à la Comédie ; je ne crois pas non plus qu'il aille au bal. — Leur *position sociale.* Ils sont en général considérés dans la société, parce qu'ils s'appuyent sur l'opinion publique, tandis que les Evangéliques le sont moins. Les premiers me paroissent plutôt des hommes du monde & à la mode, que des Pasteurs ; ils ont peu de relation avec leurs troupeaux comme paroissiens, mais beaucoup comme connoissances ; ils ne sont même pas chargés de l'instruction des Catéchumènes ; ils se contentent d'examiner dans une séance les jeunes gens instruits par des Catéchistes ecclésiastiques pour la ville, & par les Régents, pour la campagne. Cependant ils ne sont pas oisifs, la plupart se voue à l'instruction publique ou particulière ; ils sont Pasteurs et Professeurs, Pasteurs & maîtres de pension.

Dispositions religieuses du public. Je crains de ne pas me tromper en disant que le Christianisme est peu connu à Genève. La cause en est sensible ; nous l'avons vue en examinant la doctrine de la plupart des Pasteurs. En général on professe ce que l'on pourroit appeler la religion de l'honnête homme ; à peu près celle de Socrate & de Platon. Tu connois la prédication du vénérable Cellérier : eh bien ! on le regarde assez généralement comme un exalté. Cependant il est suivi, mais c'est qu'il est grand orateur, qu'il parle au cœur, & procure de ces émotions que l'on recherche toujours. Des doctrines contraires à l'Evangile sont professées & discutées jusque chez le marchand des Rues basses, qui se glorifie de ses lumières, parce qu'il n'admet pas tel ou tel dogme. J'ai entendu moi-même l'un d'entr'eux disant à d'autres Génevois : « Genève précède les autres Réformés dans la route de la vérité ; depuis longtemps nous avons rendu au Père l'honneur qui lui est dû, en remettant le Fils et le Saint-Esprit à leur place : nous ne voulons plus les trois Dieux des Catholiques ; c'est assez d'un ; déjà l'on nous imite ; Zurich pense comme nous ; & Lausanne commence à faire de même ; on y a fait comme chez nous, une nouvelle version de la Bible, qu'on a purgée de tous ces restes de Catholicisme. » Tous les assistans approuvoient ; il n'y eut que moi qui dit quelque chose pour défendre notre doctrine & repousser la calomnie qu'on déversoit sur notre Eglise.

Voilà, mon bon ami, tout ce que je puis te dire pour le moment.

Je me suis malheureusement trompé lorsque j'ai cru que notre Gouvernement adoptoit enfin des idées plus tolérantes. Chavannes et Juvet ont été condamnés à trois ans d'exil. Leur défense est, dit-on, imprimée sous le titre de *Les Ministres du Seigneur devant les Tribunaux.*

Adieu, mon bien bon ami, mon papier, ma plume, ma main, tout ne vaut rien. Réponds-moi au plutôt. Mes amitiés à tes dames & à Grandpierre.

Tout à toi Ls Leresche, Min.